



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2026

CONSEIL PAROISSIAL
1636 BROc

Lieu, heure : Centre paroissial, 20 heures
Présidence : Mme Karine Barthélemy, Présidente de Paroisse
Scrutateurs :
Excusés : M. l'abbé Joseph Gay, Mme Hélène Raigoso, M. Charles Rochat,
M. Sébastien Murith, Mme Isabelle Sudan, M. Dominique Tissot

Présents : 24 paroissiennes et paroissiens habilités à voter
Majorité absolue : 13 voix

MM. Jean-Marc Théraulaz et Henri Favre sont nommés scrutateurs.

Cette assemblée a été convoquée par affichage au pilier public, insertion dans la Feuille officielle du canton de Fribourg n° 13 du 27 mars 2026 ainsi que par l'envoi d'un tout-ménage le 25 mars 2026. Par souci de précision, la séance sera enregistrée pour la saisie du PV par notre secrétaire. Cet enregistrement sera ensuite effacé.

Madame la Présidente a le plaisir d'ouvrir cette assemblée annuelle 2026 de la Paroisse St-Othmar de Broc.

Toutes les personnes présentes peuvent participer comme pouvoir législatif, à l'exception de M. le père Pierre Mosur et de Mme Myriam Bosson.

Tractanda

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 14 avril 2025
2. Comptes 2025
 - Présentation
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation
3. Budget de fonctionnement 2026
 - Présentation
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation
4. Investissement
 - Passage au chauffage à distance du centre paroissial
 - Présentation
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation
5. Informations pastorales
6. Divers

Mme la Présidente demande s'il y a une remarque sur le tractanda. Aucune remarque n'étant formulée, le tractanda est validé ainsi.

La parole est ensuite donnée à M. le père Pierre Mosur, qui place cette assemblée sous le signe de la prière.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 14 avril 2025

Le procès-verbal a été publié intégralement sur la page de la Paroisse du site Internet de l'UP, sous forme résumée dans le bulletin InfoBroc no 2/2025 et était à disposition au secrétariat paroissial. Mme la Présidente demande néanmoins si quelqu'un en désire la lecture ou souhaite apporter des remarques quant à sa rédaction. Comme ce n'est pas le cas, il est approuvé à l'unanimité par mains levées, avec remerciements à son auteur, Monsieur Sébastien Murith, pour sa rédaction.

2-3. Comptes 2025 et budget de fonctionnement 2026, présentation

Comme les années précédentes et par souci de simplification, **M. Jacques Sciboz**, conseiller en charge des finances, vous présentera simultanément les comptes 2025 et le budget de fonctionnement 2026. Les chiffres sont également à disposition des personnes présentes. A la fin de la présentation, l'assemblée sera appelée à voter tout d'abord sur les comptes 2025 puis sur le budget de fonctionnement 2026.

Mme la Présidente Karine Barthélemy passe la parole au responsable des finances **M. Jacques Sciboz**.

Comptes de fonctionnement

Les comptes 2025 affichent un bénéfice de CHF 15'453.10 alors que le budget prévoyait un déficit de charges de CHF 15'695.10.

Le budget 2026, établi avec beaucoup de rigueur, table sur un déficit de CHF 29'498.17. Déficit principalement dû à l'augmentation des salaires des gouvernantes, secrétaires et prêtres selon la facture reçue de la CEC.

Ne seront détaillés que les postes où il y a des différences notables.

Les comptes et le budget appellent les commentaires suivants :

Salaires

Au niveau du Conseil paroissial et de la commission, il y a moins de dépenses que ce qui avait été budgétisé pour 2025. Nous allons vers une petite augmentation pour le budget 2026 due à un peu plus de commissions liées à des travaux au centre paroissial et due également à une légère augmentation des jetons de présence.

Au niveau de l'administration, il y a moins de dépenses que ce qui avait été prévu au niveau des coûts des heures passées à l'administration. Pour 2026 la somme de CHF 27'800.- sera budgétisée, car il va y avoir des frais d'archivistes un peu plus conséquents suite à une demande de travaux des biens culturels.

Pour le centre paroissial, les comptes sont tenus par rapport au budget, le même montant est reporté pour 2026. Par rapport au culte et aux célébrations rien de spécifique n'est à signaler. Il y a un peu moins que budgétisé et c'est notamment dû aux rétributions des organistes et des chefs de chœur un peu moins importantes que prévues.

Pour le poste Eglise et lieux de culte, rien n'est à signaler.

Au total, les charges salariales pour l'exercice passé en revue se montent à CHF 102'792.85 alors que le budget prévoyait CHF 109'150.00. Pour 2026, le conseil paroissial prévoit un budget de CHF 109'350.00.

Charges de biens et services

Pour le poste « Administration, matériel et installations », les coûts sont maîtrisés et en dessous du montant de CHF 10'300.- budgétisé. Pour le budget 2026, le montant est revu à la baisse : CHF 8'450.-.

Le poste « Publications » correspond à la participation pour InfoBroc. Le poste « Frais de représentation » a été utilisé à hauteur de CHF 2'997.65, c'est donc moins que le montant de CHF 4'500.- budgétisé. Pour 2026, les frais seront plus élevés : CHF 8'990.-. Cela est dû à des coûts liés à la participation au souper des nouveaux citoyens, ainsi qu'au souper

Commune/Paroisse qui est à la charge de la Paroisse cette année et aux cadeaux des aînés.

Le poste « Mouvements paroissiaux » présente un montant en dessous « CHF 9'350.- » du budget prévu « CHF 12'060.- ». Toutefois, pour le budget 2026, il est reporté le montant de CHF 9'200.-.

Pour le Centre paroissial, au niveau chauffage, eau et électricité nous avons bien moins utilisé « CHF 5'916.80 » que budgétisé « 15'300.- », car aucun mazout n'a été acheté ce qui fait la différence. Le budget 2026 est baissé à CHF 11'000.-.

Au niveau du matériel et installations nous avons eu moins de dépenses effectuées « CHF 3'763.65 » que budgétisé « CHF 8'100.- », pour 2026 on reste dans un budget pour des frais courant CHF 7'100.-.

Le poste Culte et célébrations, les frais de culte ont été moins élevés « CHF 4'866.60 » que budgétisé « CHF 5'700.- », le budget 2026 a été adapté en conséquence CHF 4'600.-.

Ministère pastoral et évangélisation, le poste qui amène un commentaire c'est le Groupe animation est en hausse pour les comptes 2025 « CHF 9'038.- », budgétisé « CHF 7'000.- ». Ceci est la conséquence d'un fort succès des sorties des aînés de la Paroisse. Le budget 2026 a été adapté à la hausse pour cette raison, soit CHF 9'000.-.

Eglise et lieux de culte, frais 2025 « 16'204.60 », budgétisé « CHF 18'000.- » le budget 2026 est fixé à CHF 16'500.-

Frais d'entretien du bâtiment, nous avons utilisé « 9'150.70 » moins que prévu « CHF 9'300.- », budget 2026 sera plus élevé, car il y a CHF 7'000.- de frais courant, CHF 3'000.- de frais de moteur sur les portes latérales et le grand nettoyage de l'église qui a lieu tous les 3 ans pour la somme de CHF 8'000.- ce qui nous fait un budget 2026 de CHF 18'000.- pour l'église.

Au niveau des autres immeubles, les frais d'entretien des bâtiments ont été moindres. Toutefois le conseil paroissial a décidé de mettre CHF 4'000.- au budget 2026.

Charges et produits financiers

On constate que les charges ont été moins élevées que ce qui avait été budgétisé. Le budget 2026 va être un peu moins élevé que le budget 2025, mais tout en restant prudent.

Charges liées

Elles se sont élevées à CHF 226'438.81 en 2025. Le budget 2026 se monte à CHF 254'002.17.

Le budget 2026 est un peu plus élevé suite à la nouvelle convention conclue entre la Commune et la Paroisse. Les frais de tenue des comptes et des infrastructures mises à disposition ont été réévalués.

Concernant la caisse des ministères, il y a une grosse différence « CHF 13'063.45 ». On constate qu'elle est due à l'augmentation des salaires des gouvernantes et des secrétaires pour 2026. Cette facture nous est transmise par la CEC et nous n'avons pas d'emprise sur ce montant-là.

Au niveau du clergé, les comptes 2025 correspondent à ce qui avait été budgétisé. Par contre on constate qu'il y a aussi une augmentation « CHF 8'842.56 ».

Charges et produits financiers

Il n'y a pas d'information spécifique pour les points suivants :

- Frais bancaires
- Frais poursuites
- Dons et aides individuelles

Ces dernières années nous n'avons pas attribué de réserve. Cette année nous avons décidé de les attribuer comme suit : CHF 5'000.- pour le centre paroissial, idem pour l'église et le site des Marches.

Impôts

En 2025, au niveau des personnes physiques, nous avons reçu un peu plus d'entrées, soit un total de CHF 439'025.-. Pour le budget 2026, le conseil paroissial reste sur le même montant de CHF 440'000.-. Il y a aussi plus d'entrées pour les impôts à la source. De ce fait le budget 2026 est de CHF 12'000.-. Il y a moins dans les comptes 2025 « CHF 6'486.75 » que budgétisé « CHF 8'000.- » pour les Personnes morales (bénéfice). On décide donc de rester prudent et on met au budget 2026 CHF 6'000.-.

À noter que concernant la compensation RIE III, la somme de CHF 7'694.- a été budgétisée pour 2026, mais ce sera la dernière fois car ce revenu-là ne sera plus présent en 2027.

Produits financiers

Ils se sont élevés à CHF 38'284.10 pour un budget de CHF 33'400.00. Le budget 2026 prévoit CHF 40'700.00.

Concernant les produits des locations, un montant de CHF 100.00 a été budgétisé pour le centre paroissial en 2025, les comptes sont à CHF 1'270.00. Le centre paroissial est demandé un peu plus à la location et le conseil de Paroisse a aussi décidé d'ouvrir un peu plus les locations à diverses manifestations. De ce fait, il a été budgétisé pour 2026 CHF 3'700.-.

Pour la chapelle ardente, nous avons budgétisé la somme de CHF 300.- et avons dans les comptes 2025 CHF 2'200.-. Il est budgétisé pour 2026 CHF 2'000.-. Cette différence est due au plus grand nombre de personnes externes à la Paroisse de Broc à qui la « location » est facturée.

En résumé, pour les comptes 2025, nous avons eu un bénéfice de CHF 15'453.10 au lieu d'un déficit budgétisé à – CHF 15'695.10 (principalement dû à des achats et des travaux qui avaient été budgétisés et qui n'ont finalement pas été faits). Pour le budget 2026, on arrive à un déficit important de – CHF 29'497.17 qui est principalement dû aux charges supplémentaires des factures de la CEC pour le salaire des secrétaires/gouvernantes et des prêtres. Cela représente un total de 4.61% des charges.

Bilan

Le bilan des actifs au 31.12.2025 se monte à CHF 1'848'028.00, dont CHF 813'773.00 d'actifs circulants et CHF 1'034'255.00 d'actifs immobilisés.

Le bilan des passifs au 31.12.2025 se monte à CHF 1'848'028.00.

Au terme de cette présentation, **Mme Karine Barthélemy** adresse un grand merci à **M. Jacques Sciboz** pour la gestion des finances de la Paroisse, ainsi qu'à **Mme Christiane Oberson**, caissière paroissiale, et ses collègues.

Les comptes 2025 et le budget 2026 sont récapitulés comme suit :

	Comptes 25	Budget 25	Budget 26
Salaires	102 792,85	109 150,00	109 350,00
Charges de biens et services	109 162,10	142 560,00	136 740,00
Charges financières	63 091,60	63 500,00	63 700,00
Charges liées	226 438,81	217 985,10	254 002,17
Autres charges	36 177,94	21 850,00	21 600,00
Sous-total charges	537 663,30	555 045,10	585 392,17
Impôts	514 832,30	505 950,00	515 194,00
Autres produits	38 284,10	33 400,00	40 700,00
Sous-total produits	553 116,40	539 350,00	555 894,00
Résultat (bénéfice +, déficit -)	15 453,10	- 15 695,10	- 29 498,17

Le bilan au 31.12.2025 se présente comme suit :

PASSIFS	01.01.2025		Doit	Avoir	31.12.2025	
PASSIFS	1 818 845	100%	608 393	637 576	1 848 028	100%
Engagements	306 932	17%	419 442	437 238	324 727	18%
Engagements courants	7 602		410 842	437 238	33 997	
Emprunts	299 330		8 600		290 730	
Régularisations	90 617	5%	188 951	169 729	71 395	4%
Provision compte de fonctionnement	42 822		42 822	38 844	38 844	
Provision pour perte sur débiteurs-impôts	27 652		27 652	24 396	24 396	
Passifs transitoires	20 142		118 476	106 489	8 155	
Réserves	587 466	32%		15 155	602 621	33%
Réserve pour travaux futurs	412 164				412 164	
Fonds de rénovation Centre paroissial	66 772			5 065	71 837	
Fonds de rénovation de l'église	86 425			5 072	91 497	
Fonds de rénovation immeubles Les Marches	22 105			5 018	27 123	
Fortune	833 831	46% 78%		15 453	849 284	46% 79%
Fortune nette	833 831				833 831	
Résultat de l'exercice				15 453	15 453	

ACTIFS

	01.01.2025		Doit	Avoir	31.12.2025	
ACTIFS	1 818 845	100%	1 449 598	1 420 415	1 848 028	100%
Actifs circulants	760 017	42%	1 419 161	1 365 405	813 773	44%
Caisse	5 421		11 935	9 841	7 515	
Banque - trésorerie	206 894		575 517	520 203	262 207	
Débiteurs impôts	270 233		806 302	809 603	266 932	
Banques diverses	239 876		307		240 183	
Prêt au Rectorat des Marches (restauration de l'abri)	16 000			4 000	12 000	
Autres actifs transitoires	21 594		25 101	21 759	24 936	
Actifs immobilisés	1 058 828	58%	30 437	55 010	1 034 255	56%
Centre paroissial	20 197			3 450	16 748	
Cure	86 616			4 943	81 674	
Immeubles Fondation de la Chapelle des Marches	1				1	
Chapelle ardente	748 784			26 642	722 141	
Eglise	203 229		30 437	19 976	213 691	

Y a-t-il des questions suite à la lecture de ces comptes ?

M. William Horner ne conteste pas les chiffres annoncés mais revient pour la dernière fois sur les finances du site des Marches. Après des recherches on a trouvé l'acte de fondation de 1963 dans lequel il était dit que la fondation transmet une copie des comptes à la Paroisse. C'est tout ce qui a été transcrit, aucune restriction n'est notée concernant la non publication de ces chiffres. Il relève aussi que le document qui a été transmis en début d'assemblée n'a aucune valeur analytique.

Mme Karine Barthélemy cède la parole à **Mme Chantal Overney**, Présidente de la Commission financière.

Rapport de la Commission financière sur les comptes 2025

Mme Chantal Overney, Présidente de la Commission financière, annonce que, en date du 11 mars dernier, les membres de la Commission financière se sont réunis et ont examiné les comptes de la Paroisse de Broc pour 2025. Leur contrôle s'est effectué en suivant les recommandations de la Corporation ecclésiastique. La Commission financière relève la bonne tenue de la comptabilité et remercie **Mme Christiane Oberson** pour la qualité de son travail et sa disponibilité et **le Conseil de paroisse** pour leur bonne gestion des affaires paroissiales. Aux vues de ce constat, **la Commission financière** propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2025 tels que présentés.

La parole n'étant plus demandée, **Mme la Présidente** demande à l'assemblée de se manifester sur les comptes 2025 par vote à main levée.

Approbation des comptes 2025

Les comptes sont acceptés à l'unanimité, moins une abstention, avec remerciements aux membres de la Commission financière.

Rapport de la Commission financière sur le budget de fonctionnement 2026

La parole est redonnée à **Mme Chantal Overney**. En date du 11 mars dernier, les membres de la Commission financière se sont réunis et ont examiné le budget de fonctionnement de la Paroisse de Broc pour 2026. Après avoir reçu les explications de **Mme la Présidente** et de **M. Jacques Sciboz**, conseiller paroissial responsable des finances, la Commission financière a décidé de donner un préavis favorable. Elle propose à l'assemblée d'accepter le budget de fonctionnement 2026 tel que présenté.

Mme la Présidente demande maintenant aux paroissiens de se prononcer.

Approbation du budget de fonctionnement 2026

Le budget de fonctionnement 2026 est accepté à l'unanimité, moins une abstention, avec remerciements aux membres **de la Commission financière**.

Mme Karine Barthélemy remercie l'assemblée de sa confiance ainsi que les membres du conseil paroissial et notre caissière **Mme Christiane Oberson** pour le travail fourni afin de boucler dans de bonnes conditions le budget de fonctionnement 2026. Elle passe la parole à **M. Francis Aebischer**, responsable des bâtiments, pour la présentation de ce point.

4. Investissements

Passage au chauffage à distance du centre paroissial

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2026

RAPPORT TECHNIQUE RELATIF A L'INSTALLATION DU CHAUFFAGE A DISTANCE DU CENTRE

Suite à des problèmes récurrents sur la chaudière du centre et le contrat de raccordement à EBL (voté en 2012), nous envisageons un passage au chauffage à distance. Nous avons un devis de Helvecit pour retirer la cuve à mazout et un devis de Mooser pour le raccordement.

Objectif : Pérennité du chauffage du centre et des igloos.

o Coût total : Fr.45'000.-

Rapport préparé par le responsable des bâtiments Francis Aebischer et approuvé par le Conseil paroissial de Broc dans sa séance du 9 Mars 2026.

Il est clair que notre chauffage ne peut pas être stoppé en plein hiver car nous avons le chauffage des igloos à maintenir. Il faudra envisager deux mois de travaux pour ce changement.

Mme Karine Barthélemy présente à l'écran les photos de la chaudière et précise que ce ne sont pas des travaux à prévoir dans l'urgence mais qu'il va falloir envisager dans un avenir proche.

M. Jacques Sciboz informe que la chaudière date de l'ouverture du centre. Il y a eu pas mal de frais en 2025 suite à des pannes et des brûleurs à changer. On va la faire tenir le plus longtemps possible et la changer lorsque ce sera nécessaire.

Les points du budget d'investissement sont expliqués comme suit :

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2026

RAPPORT FINANCIER RELATIF AU PASSAGE AU CHAUFFAGE A DISTANCE DU CENTRE

1. TYPE D'INVESTISSEMENT :

Projet relatif au passage au chauffage à distance du centre paroissial

- Coût total budgétisé, à charge de la Paroisse : Fr. 45'000.-

2. MESSAGE TECHNIQUE PREPARE PAR :

- Francis Aebischer, responsable des bâtiments

3. CHARGE FINANCIERE ANNUELLE

entièrement financé par les liquidités

- Amortissement 15 % (équip.techniques sur 7 ans) Fr. 6'750.-
- Charge annuelle totale Fr. 6'750.-

4. RAPPORT FINANCIER PREPARE PAR :

- Jacques Sciboz, responsable des finances

Rapport approuvé par le Conseil paroissial de Broc dans sa séance du 09 Mars 2026.

Mme Karine Barthélemy demande s'il y a des questions suite à la lecture de cet investissement ?

M. William Horner demande si c'est TTC ?

M. Jacques Sciboz répond que c'est toutes charges comprises (TTC) avec une réserve en cas d'un surenchérissement éventuel. La pose d'une chaudière mobile en cas de changement devrait être faite à la mauvaise saison.

Mme Karine Barthélemy cède la parole à **Mme Chantal Overney**, Présidente de la Commission financière.

Approbation de l'investissement 2026

Mme Chantal Overney, Présidente de la Commission financière, annonce que, en date du 11 mars dernier, les membres de la Commission financière se sont réunis et ont examiné l'objet des investissements pour 2026. Aux vues de ce constat, la Commission financière propose à l'assemblée d'accepter le budget de cet investissement tel que présenté.

La parole n'étant plus demandée, **Mme la Présidente** demande à l'assemblée de se manifester sur cet investissement par vote à main levée.

L'investissement 2026 est accepté à l'unanimité, avec remerciements aux membres de la Commission financière et à l'assemblée pour la confiance témoignée.

Mme Karine Barthélemy remercie la Commission financière et l'assemblée pour leur confiance.

M. Jacques Sciboz présente une vue d'ensemble des investissements en relevant qu'il y a eu la fin des investissements de l'église avec une belle maîtrise des coûts car il avait été budgétisé CHF 49'240.30 et au final les comptes sont de CHF 30'436.90, soit une différence de CHF 18'803.40, ce qui correspond à 37.61% de frais en moins.

5. Informations pastorales

La parole est donnée à **M. le père Pierre Mosur**, curé de l'Unité pastorale Notre-Dame de l'Evi :

Chers membres du conseil,

Chers paroissiens et paroissiennes,

Entre 2019 et 2021 nous étions focalisés sur la gestion du virus Covid-19. En février 2022 jusqu'en octobre 2023 nous suivions de près ce qui se passait dans la guerre affrontant l'Ukraine et la Russie. Ensuite à partir d'octobre 2023 nous étions préoccupés du sort des Palestiniens et des Libanais torpillés par les bombardements de l'armée israélienne. Et depuis le 28 février nous nous inquiétons de la guerre en Iran. Notre regard ne sait plus où donner de la tête tant les conflits semblent occuper l'espace médiatique. Aucun de ces conflits n'est pour le moment résolu.

Et si le Pape François avertissait d'une possible troisième guerre mondiale, nous n'y sommes pas loin. Aussi nous savons que beaucoup de nos contemporains sont dans l'angoisse quant à l'avenir. Au milieu de ces conflits, il y a pourtant le cri de l'espérance qui jailli. Il jaillit du cœur de ceux qui ont mis leur foi dans le Seigneur. C'est l'appel incessant de notre Pape Léon XIV à la paix qui peut être réalisée si nous acceptons de faire taire le bruit des armes et prenons le courage du dialogue.

La place de l'Eglise au niveau international demeure importante car l'Eglise continue de promouvoir la paix et le dialogue. Elle sait que tous les hommes sont appelés par Dieu à

entrer dans une recherche du vrai bien qui se trouve en Dieu. Ce vrai bien est celui de la paix. Saint Nicolas de Flue disait : « La paix est en Dieu car Dieu est la paix ». Et il a évité le conflit dans notre pays en rappelant que le chrétien doit vivre en tant que tel, c'est-à-dire selon la foi.

C'est le but de nos activités pastorales : la célébration de la messe pour le prêtre et sa participation active pour le fidèle est la source et le sommet de sa vie chrétienne. À la messe s'opère le salut du monde. Nous pouvons tout confier à Dieu lors de l'Eucharistie. Nous proposons aussi des veillées de prière à thèmes afin de porter plus particulièrement telle ou telle intention de prière et aussi pour recevoir une exhortation qui aide à progresser dans la vie avec le Seigneur. La mise en place des heures d'adoration aux Marches est une bénédiction pour notre Unité Pastorale.

Avec les confrères nous avons l'occasion de nous mettre à disposition des pèlerins et plusieurs profitent pour se confesser. C'est une grâce importante. L'adoration de l'Eucharistie est voulue et demandée par le Christ. Il veut être aimé en prenant sur notre temps pour le lui offrir.

Cette année nous sommes partis en pèlerinage à Rome afin d'y vivre le Jubilé ordinaire de 2025. Un grand moment de grâce avec le passage des 4 Portes Saintes, et la célébration des messes dans 2 Basiliques, à la chapelle de la Garde Suisse, à Assise auprès de saint Carlo Acutis. Ce pèlerinage en l'année Sainte nous a permis de mieux saisir l'importance pour les catholiques de témoigner de l'espérance qui les habite. Il faut rappeler au monde que le Christ peut donner la victoire à l'humanité contre les forces du mal. Le Christ veut faire advenir son Royaume de Paix et d'Amour mais pas sans nous. Au cours de ce pèlerinage ce fut aussi l'occasion de rendre un hommage au défunt Pape François et de participer à l'audience avec son successeur.

Nous avons aussi organisé des conférences de Carême en lien avec l'Unité Pastorale Notre Dame de Compassion, afin de nous aider à mieux cibler notre Carême : arriver à Pâques avec la joie d'un cœur renouvelé. Nous avons aussi eu la joie d'accompagner des enfants en âge de scolarité et un adulte vers le sacrement du Baptême lors de la Vigile.

Au cours de cette année pastorale, nous avons également accueilli Sarah Frezzato qui a remplacé poste pour poste Monique Pythoud à 80%. Elle coordonne la catéchèse dans l'UP.

Nous avons également ouvert un nouveau poste en pastorale de la santé avec Hélène. Lorsque nous sommes allés voir les responsables des homes, notre proposition de mettre en place un service d'aumônerie a été bien accueillie et pour trois homes cela répondait même à une attente du personnel. Hélène se rend chaque semaine dans les homes et son contact facile avec les résidents et le personnel est apprécié. Grâce à ce service, les prêtres peuvent être sollicités auprès des malades avant d'attendre l'extrême instant. La mort ça se prépare.

Avec l'arrivée de Ludovic Papaux et sa formation en pastorale des funérailles nous nous apercevons qu'il y a plus de familles qui demandent une liturgie de la Parole au lieu de la messe de funérailles. Cela dit quelque chose du rapport à la messe des familles éloignées mais aussi que l'on tient encore à avoir quelque chose de religieux.

Comme chaque année nous avons eu les premières communions et les confirmations avec de bons effectifs.

Au niveau du diocèse, les agents pastoraux et les prêtres suivent actuellement une formation sur deux ans sur la prévention des abus dans l'Église. Cette formation est donnée par plusieurs intervenants qui donnent un module dans leur domaine de compétence en Bible, en droit canonique, en droit civil, en ecclésiologie, etc. La formation en continue tout simplement. Mais cela prend aussi du temps.

Quant à l'avenir, il est difficile de dire de quoi il sera fait. Vous avez lu dans les journaux la proposition de la désacralisation de l'église de Montbovon, vous avez lu aussi la fermeture de l'église de Cerniat pour des raisons de sécurité. Nos assemblées varient suivant qu'il y a une messe anniversaire ou pas et chaque paroisse veut sa messe mensuelle. Ce qui est le cas si on distingue paroisse et clocher. Nous savons que l'effectif des prêtres ne sera pas augmenté. Mais nous avons conscience que les changements voulus par notre évêque ne sont pas bien compris. Il faut cependant en tenir compte et comprendre que nous allons vers des pôles pastoraux plus ciblés. L'Équipe pastorale est liée à toutes les paroisses et ces propositions concernent tous les paroissiens et paroissiennes de l'UP.

Quel que soit le choix du clocher, quand l'UP organise cela s'adresse à tous et donc c'est ouvert à tous. Et nous remercions tous ceux et celles qui y participent, cela est un encouragement.

Enfin merci au conseil de paroisse pour son travail et son dévouement et à vous chers paroissiens et paroissiennes merci pour votre prière et votre amitié.

Lettre signée par **M. L'Abbé Joseph Gay**

La parole est donnée maintenant à **Mme Marie-Thérèse Page**, conseillère paroissiale en charge de la pastorale, qui annonce la liste des événements à venir :

- Messe de Pentecôte le samedi 23 mai à 18h00
- Fête Dieu le jeudi 4 juin à 9h30 suivie de la procession
- Rallye des servants de messe à Fribourg le 12 septembre
- Fête de la Toussaint le samedi 31 octobre à 18h00 suivie de la bénédiction des tombes
- Messe de la confirmation à Broc le samedi 7 novembre à 16h00
- Repas de solidarité le samedi 5 décembre à 11h30
- Messe Rorate le samedi 22 décembre à 6h45
- Messe de Noël le jeudi 24 décembre à 18h00

Mme Marie-Thérèse Page remercie, au nom du conseil paroissial, les paroissiens qui ont été si nombreux au repas de solidarité du 6 décembre 2025. Grâce à eux, le conseil de Paroisse a récolté la somme de CHF 884.- qui a été versé à l'Association des « Cartons du Cœur ».

La soupe de Carême a elle aussi eu son succès et le conseil de Paroisse a versé le don de CHF 684.70 à l'action de Carême. Elle réitère ses remerciements **aux dames de l'Union féminine** qui ont œuvré à la préparation et au soutien de cette journée. Des remerciements vont également à **Mme Eliane Kuchen** pour les gâteaux, les bouchées au vin cuit et au citron lors du repas de solidarité.

La messe de Pâques s'est déroulée à Broc dans la joie et l'allégresse.

La messe du samedi 2 mai sera déplacée à la chapelle des Marches (pour cause du tour de Romandie).

Cette année, il n'y aura pas de fête de Première Communion car, depuis l'automne passé, la préparation à la Première Communion se fait en deux étapes.

La première étape consiste en la préparation au sacrement du pardon, de la réconciliation.

La deuxième étape consiste en la préparation à la Première Communion. De ce fait, la fête de la Première Communion aura lieu en 2027.

Mme la Présidente remercie **Mme Marie-Thérèse Page** pour son intervention et cède la parole à **M. Stéphane Rosset**, secrétaire du Conseil de Fondation du Rectorat Catholique de Notre-Dame des Marches.

M. Stéphane Rosset rappelle qu'il y a une fête des amis et une brocante aux Marches en dates des 1^{er}, 2 et 3 mai 2026.

Le pèlerinage du printemps aura lieu le mardi 5 mai à 14h30 et sera célébré par l'abbé Jacques Rime.

En l'absence de M. Sébastien Murith, M. Stéphane Rosset souhaite dire quelques mots bien qu'il n'ait pas l'autorité :

Il rappelle que la chapelle des Marches fait partie intégrante de l'UP et soulève que les prêtres se donnent corps et âme pour faire vivre la foi dans cette région. C'est une équipe qui est au service de la foi et non au service du porte-monnaie.

La Fondation des Marches ne fonctionne pas comme une Paroisse : elle ne touche pas d'impôts, ne fonctionne et ne vit que grâce aux dons divers ainsi qu'à la vente des luminions. Trois personnes du conseil savent et ont une vue sur les finances de la Fondation des Marches. Cette fondation est donc surveillée (afin de répondre à cette question qui revient systématiquement lors de chaque assemblée).

Quant au nombre de messes à la chapelle des Marches, un nombre conséquent de personnes viennent aux messes. Il y a également du monde aux veillées et aux pèlerinages, ce qui donne sens au nombre de messes données aux Marches. M. Stéphane Rosset a eu l'occasion d'animer un chapelet quatre fois l'été passé. Il se disait que cela ne servirait à rien, mais finalement il y a eu entre dix et quinze personnes. La vie spirituelle de la chapelle des Marches est importante.

Mme Chantal Delley relève que, lors du pèlerinage de l'année précédente, il y avait du monde et une énergie qui était dégagée et le chœur a été pris par cette énergie.

M. Stéphane Rosset remercie la participation de l'Echo des marches qui fait aussi l'unité de ces festivités religieuses.

6. Divers

Mme Karine Barthélemy souhaite communiquer encore quelques points de la part du Conseil paroissial avant de céder la parole à l'assemblée et de répondre aux éventuelles questions.

Le Conseil paroissial tient à assurer à ses deux chœurs, la Maîtrise et l'Echo des Marches, son soutien total. Lors d'une réunion à l'évêché, le souhait de plus favoriser la pastorale à leur dépend a été communiqué au conseil paroissial. Ce dernier a répondu qu'il continuerait de subventionner et soutenir ses chœurs.

Par ailleurs, cette année très peu d'enfants ont rejoint la Maîtrise. Il faut inciter les enfants à venir chanter avec eux. Ils peuvent les rejoindre en cours d'année sans problème.

Le Conseil paroissial envisage aussi l'avenir de l'ancienne chapelle ardente. Actuellement, elle sert de lieu de stockage pour la crèche de l'église. C'est bien plus pratique qu'au sous-sol du centre. Une association ou un cabinet de thérapeutes pourraient la louer. Si quelqu'un se montre intéressé, il ne faut pas hésiter à en parler.

Mme Karine Barthélemy mentionne que les prochaines élections paroissiales auront lieu au printemps 2028. Si des personnes sont d'ores et déjà intéressées par cette mission, il ne faut pas hésiter à approcher le Conseil paroissial pour en parler. A titre personnel, elle relève que c'est une expérience incroyable et un réel enrichissement. Même si les défis à relever n'ont pas toujours été faciles.

La corporation catholique suggère au Conseil paroissial d'initier une réflexion sur la fusion de paroisses. Plusieurs projets seraient en cours dans le canton et une commission de travail vient d'être créée pour envisager les différentes options au sein de l'UP.

Avant toute chose, le Conseil paroissial souhaite avoir l'avis de l'assemblée. Est-ce que cela lui paraît envisageable ou complètement impossible ?

Mme Chantal Delley demande quelles Paroisses seraient concernées.

Mme Karine Barthélemy informe qu'il y aurait possiblement les Paroisses de Botterens et Le Pâquier. Néanmoins, il ne s'agit que de premières discussions.

M. Stéphane Rosset dit que c'est un serpent de mer puisqu'il y avait déjà ces discussions en conseil il y a 25 ans.

M. William Horner demande de transmettre les statistiques de sortie de l'église car il y avait très peu d'hommes à la messe de samedi dernier.

Mme Myriam Bosson informe qu'en 2024 il y avait 23 personnes, en 2025 il y avait 6 personnes et là actuellement nous sommes à 8 personnes en 2026.

M. le père Pierre Mosur dit qu'une des causes de sortie d'église c'est que des personnes venant de Genève se rendent compte qu'ici il y a des impôts paroissiaux à payer, alors que sur le canton de Genève il n'y en a pas.

Mme Chantal Delley s'interroge concernant la fusion des Paroisses. Elle se demande si les complications que cela engendrerait ont bien été prises en compte. Il faut penser aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées, etc. Elle adresse ses remerciements à la Paroisse pour son soutien financier qui permet d'avoir un bon directeur. Elle se demande qui accorde le piano car les notes hautes auraient besoin d'être accordées.

Puisque la parole n'est plus demandée, **Mme Karine Barthélemy** termine cette assemblée en remerciant toute l'équipe de l'UP, le personnel paroissial, la caissière et toute son équipe, l'Echo des Marches, la Maîtrise, les lecteurs, le conseil de Fondation des Marches, le groupe d'animation paroissial, le Conseil communal et toutes les personnes présentes.

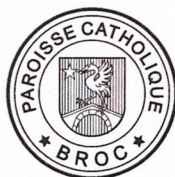
M. Stéphane Rosset remercie le conseil pour son engagement.

La séance est levée à 21h07.

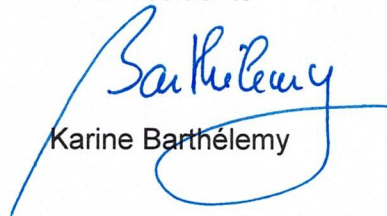
Au nom du Conseil paroissial de Broc

La Secrétaire


Myriam Bosson



La Présidente


Karine Barthélemy

Broc, le 19 mai 2026